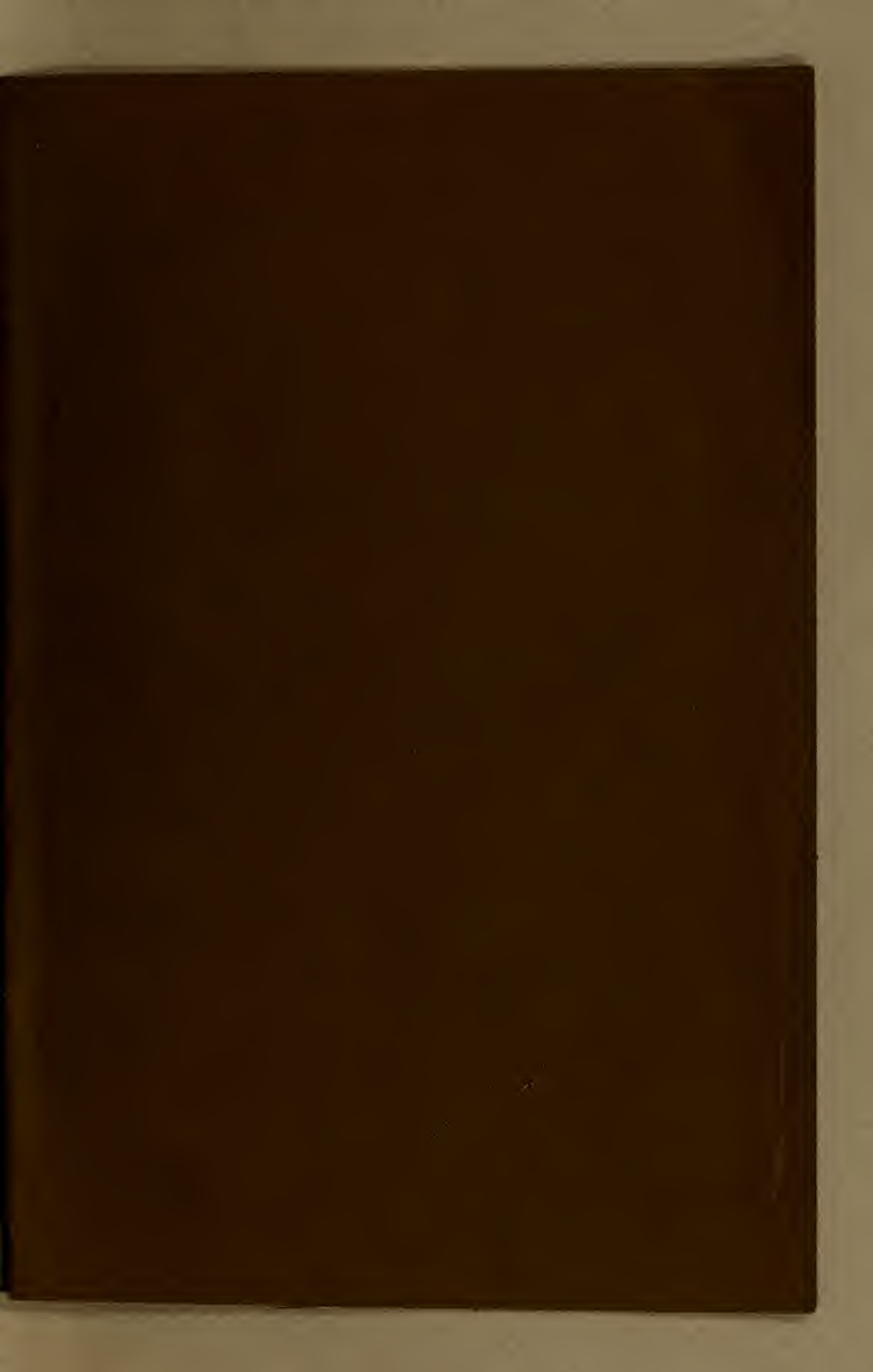
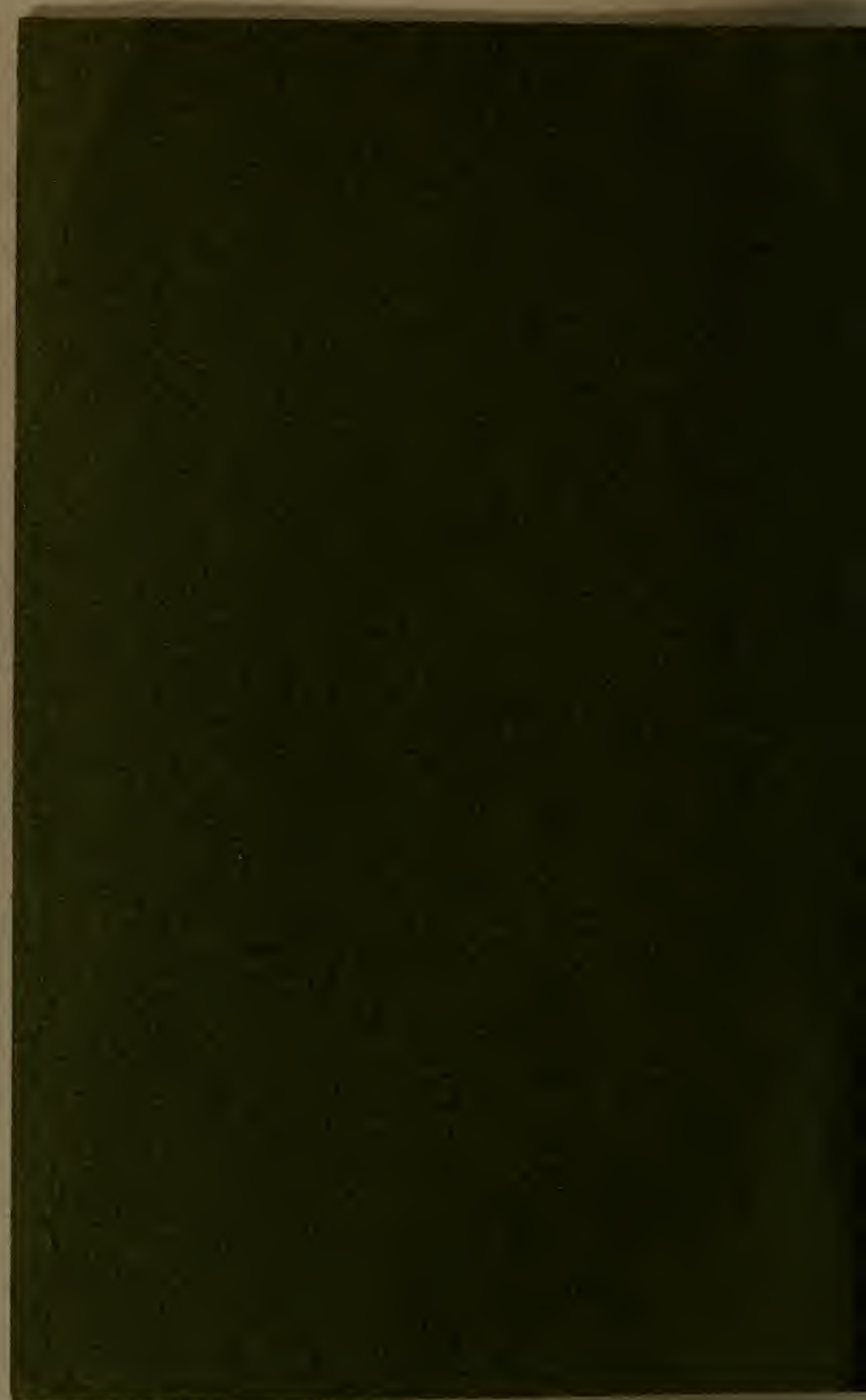






COPIE DU DISCOURS

22062

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PAR M. LEVAVASSEUR,

Capitaine d'Artillerie des Colonies ;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

[COLONISATION]

(1790)

MESSIEURS,

Je viens remplir la mission la plus honorable et la plus flatteuse en même-temps. Je viens vous présenter l'hommage de la Brigade d'Artillerie employée à Saint-Domingue, et sa contribution patriotique. Ce n'est pas à moi de faire l'apologie de ce Corps ; mais qu'il me soit permis d'observer que si un Corps doit être ami de la Constitution , c'est celui sans doute où les connoissances furent toujours une condition expresse d'admission ; c'est celui où , même avant l'époque heureuse de la régénération de la France,

Procès-Verbal, N^o. 498.

A



le mérite put concourir avec l'ancienneté ; c'est celui où tous les Officiers avoient la perspective des grades supérieurs ; c'est celui, enfin, et je m'arrêterai avec plus de complaisance sur ce caractère, c'est celui qui parut toujours fraterniser davantage avec les autres Citoyens. Les sentimens de la portion de ce Corps que j'ai le bonheur de représenter aujourd'hui, les seuls que puissent avouer des Français, sont consignés dans l'Adresse dont je vais avoir l'honneur de vous donner lecture.

M E S S I E U R S ,

Les Officiers, Sous-Officiers, Soldats et Ouvriers de la Brigade d'Artillerie détachée à Saint-Dominique, avoient voté et effectué dès le mois de Janvier dernier, une contribution patriotique pour subvenir, autant que leur permettoit la modicité de leurs moyens, aux besoins de la Mère-Patrie : des circonstances étrangères à ce Corps ont retardé l'envoi de cette cotisation.

Nous profitons du départ pour France de M. Levasseur, l'un de nous, pour vous la faire passer directement. Avec cette légère offrande, il vous transmettra nos hommages et nos vœux pour le maintien de la Constitution à laquelle vous travaillez avec tant de zèle.

Vous aurez sans doute été instruits, Messieurs

des manœuvres honteuses employées dans cette Colonie par les ennemis de l'Empire Français, pour séduire les Troupes. Vous aurez appris en même temps le mépris avec lequel ces offres insidieuses ont été reçues. Nous ne nous départirons jamais de nos principes. Fidèles au serment que nous avons fait de rester inviolablement attachés à la Nation , à la Loi et au Roi , nous soutiendrons de toutes nos forces les Décrets que votre sagesse vous aura dictés pour le bonheur des Français , quelque partie du Globe qu'ils habitent. Puisse notre Patrie être convaincue que ses enfans les plus éloignés ne sont pas ceux qui la chérissent le moins, et qui soient le moins attachés à sa gloire et à son bonheur !

Nous sommes avec respect ,

M E S S I E U R S ,

Vos très-humbles et très-
obéissans serviteurs ,

Signé , Ramey l'aîné , Noël , Riviere , Carteret ,
Doutot , Dermas , Latache , Duflot , Bonnaud ,
Berthet , Reufry , la Forest , Levavasseur , Vaupre ,
Pomeirol , Grelieu , Vamier , Grosdidier , Clouet .

Le produit de la contribution patriotique des
Officiers et Soldats présens à la Brigade d'Artillerie employée à Saint-Domingue , se monte à

trois mille sept cent soixante dix - huit livres
dix sols, argent de la Colonie.

ci 3,778 l. 10 s.

Réponse de M. le Président.

« MESSIEURS,

» L'ASSEMBLÉE NATIONALE éprouve une bien douce émotion, en voyant que les Français, quelques lieux de la terre qu'ils habitent, sont pénétrés d'amour pour leur nouvelle Patrie; que par-tout ils brûlent du feu sacré de la liberté. Vous avez franchi les mers pour lui présenter de précieux tributs.

» Vous venez, au nom de vos Compagnons d'armes, jurer un attachement inviolable à la Constitution, et offrir leur sang et leur fortune pour la défendre. Ces braves Guerriers, ces généreux Citoyens appartiennent à un Corps dont le nom seul est un éloge, à un Corps objet de l'admiration et la terreur de nos ennemis, et qui a fait si souvent la gloire de nos Armées. Lorsque vous retournerez au milieu d'eux, dites-leur avec quelle satisfaction la Nation a reçu leurs hommages civiques; elle vous accorde les honneurs de sa Séance.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.



